Décision 17-DCC-72 du 30 mai 2017

relative à la fusion par absorption de la société coopérative agricole Sud Céréales par la société coopérative agricole Arterris

Posted on: 19 juin 2017 | Secteurs :

AGRICULTURE / AGRO-ALIMENTAIRE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Fusion
Partie notifiante	Société coopérative agricole Arterris
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Non

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Société coopérative agricole Sud Céréales

Lire

Le texte intégral

104.01 Ko